VISIO - Allocations d'aide au retour à l'emploi - Perfectionnement / Actualisation

THED041APEP

En Visio-conférence par ZOOM, de 9h00 à 17h00
Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA
Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Objectifs

• Perfectionner les connaissances et renforcer le savoir-faire technique pour optimiser le traitement des dossiers d'indemnisation pour perte

Public Visé

• Agents territoriaux chargés du traitement des dossiers d'indemnisation pour perte d'emploi

Pré Requis

• Avoir suivi le stage « Allocations pour perte d'emploi : régime général » ou justifier de connaissances en gestion des dossiers chômage de niveau

Objectifs pédagogiques

• Perfectionner les connaissances et renforcer le savoir-faire technique pour optimiser le traitement des dossiers d'indemnisation pour perte d'emploi.

Méthodes et moyens pédagogiques

• Étude de cas pratiques
• Les participants auront la possibilité de soumettre leur(s) propre(s) étude(s) de cas et de poser des questions d'ordre réglementaire
NB : Afin de procéder aux calculs, merci de vous munir d'une calculatrice
• Support documentaire et paperboard
• Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance, par Zoom

• Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
• Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
• Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
• Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
• Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google

Parcours pédagogique

À PARTIR DU DECRET DU 26 JUILLET 2019
• Règlement général
- Conditions d'ouverture de droit
  . Conditions d'affiliation
  . Périodes assimilables
  . Les conditions générales
  . Détermination de la durée d'indemnisation
- Coordination secteur privé/secteur public
  . En cas d'admission, de reprise et de droits rechargeables
- Calcul du salaire journalier de référence et montant de l'allocation
  . Le dernier jour travaillé et payé
  . La période de référence calcul
  . Les éléments du salaire de référence
  . Cumul de l'allocation avec une pension de retraite ou d'invalidité
  . Montant brut et net de l'allocation
- Conditions d'une reprise de droits et droits rechargeables
  . La reprise de droits ou mise en œuvre du droit d'option
  . Le rechargement des droits
- Gestion des activités réduites salariées ou non salariées
- Incidence d'une action de formation sur l'indemnisation

• Règlements particuliers
- Notions d'intérimaire
- La recherche de la condition d'affiliation
- Le calcul du salaire journalier de référence
- Coordination inter-règlements (règlement général et autres règlements)

Le programme sera adapté en fonction de la parution de la nouvelle convention attendue pour septembre 2022

Qualification Intervenant.e.s

• Expert juridique spécialiste de la réglementation de l'assurance chômage.

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Developpement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.:01.53.39.14.14 - Contact mail :adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

Qualification intervenant.e.s

3 jours se perfectionner sur la règlementation de l'assurance chômage et mettre en pratique le traitement des dossiers, notamment par l'étude de

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via Easysign
Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluations de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 12 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **1 830.00**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Tarif Adhérent Inter
1 710.00

Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation
Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org